

# COMMENT DENONCER LA STRATEGIE D'INFLUENCE DES ENTREPRISES D'ENERGIES FOSSILES AU SEIN DE VOTRE UNIVERSITE

## Petit guide de mise en action

par le groupe SeR de Strasbourg

**1 SE RENSEIGNER** du mieux possible sur les financements, projets, chaires, enseignements, des entreprises en question, qui existent au sein de l'université et dont la majorité des données peuvent être accessibles sur internet. Les financements transitent pour la plupart par le biais de **fondations**. Informez-vous sur celles-ci, pour accéder à leurs partenariats avec les entreprises d'énergies fossiles.

N'hésitez pas à ajouter les informations que vous avez trouvé sur le questionnaire ci-dessous pour que l'on puisse cartographier les liens entre les industries d'énergies fossiles et l'enseignement supérieur et la recherche:

<https://framaforms.org/cartographie-et-comprehension-des-liens-entre-les-industries-denergies-fossiles-et-lenseignement-1>

**2** Après obtention de ces données, **REDIGER** un courrier clair et précis, exigeant les documents voulus, à chacune des institutions concernées (au président de l'université et aux présidents des fondations) en votre nom ou au nom d'une association (on conseille de le faire aux noms de plusieurs personnes, cela garantit, si les démarches prennent plus d'un an, qu'au moins une personne sera disponible sur tout le long du processus). Attention : on ne peut le faire au nom du collectif Scientifiques en Rébellion, ce n'est pas une association reconnue. **[voir Annexe 1]**. Le plus souvent, vous n'obtiendrez aucune réponse de leurs parts.

**3** Au bout d'un mois sans réponse, vous êtes en droit de **SAISIR** la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (**CADA**). Pour cela, aller sur le site de la cada (cada.fr), cliquer sur « saisir la CADA », puis « Une demande d'avis : particulier ou administration », puis « suivant », et enfin remplir le formulaire. Le délai de réponse peut aller de 4 à 7 mois.

**4** Pour faire pression, et espérer une réponse plus rapide, vous pouvez par exemple **PREPARER UNE JOURNEE D'INTERVENTION ET DE DEBATS** sur le sujet. A Strasbourg nous avons organisé un évènement sur L' « Influence des industries d'énergies fossiles sur l'enseignement supérieur et la recherche » et cela dans le cadre de la journée doctorale de l'environnement de la Fédération de Recherche Environnement et Durabilité. Compter plusieurs mois de préparation : invitations de conférencier.es, table ronde, invitation des candidat.es à l'élection de l'université, stands d'associations, etc.

Aspect **communication** : affiches, emails sur les listes de diffusion aux étudiant.es et personnels de l'université, emails via le réseau des référent.es DDRS, si possible un journaliste local couvrant la journée.

Retrouver l' affiche et le programme de la journée en Annexe [voir Annexe 2 et 3] et la rediffusion de celle-ci avec le lien ci-dessous :

<https://seafire.unistra.fr/d/cf01f289071c4ab5aff1/>

Dans notre cas cette journée a été organisée 2 mois avant les élections universitaires, afin d'imposer cette question éthique dans les débats.

5

Une fois l'avis favorable de la CADA , **REFAIRE UN COURRIER** avec le rendu de la CADA aux mêmes personnes précédemment contactées. (Étape facultative mais recommandée pour mettre vraiment toutes ses chances de son côté. En théorie la CADA se charge de transmettre leur avis favorable vers les institutions mais plutôt 2 fois qu'une ;))

6

**COMMUNIQUER** au sein de votre Université, de vos réseaux sociaux et contacter des **journalistes** pour expliquer votre démarche et peut-être obtenir un article dans la presse.

Insister sur le manque de transparence de ces partenariats, et sur le droit d'avoir accès à ces documents administratifs. « Les citoyens ont le droit de savoir comment fonctionne la recherche et l'opacité contribue au manque de confiance de la population envers la science. »  
« C'est inscrit dans la loi, les administrations sont tenues de publier les documents administratifs aux personnes qui en font la demande ».

Voici à titre d'exemple notre article paru dans Rue 89 Strasbourg et Mediapart 6 semaines avant les élections :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/251224/entre-total-et-l-universite-de-strasbourg-un-financement-opaque-de-plusieurs-millions-d-euros>

<https://www.rue89strasbourg.com/total-universite-strasbourg-millions-deuros-322892>

7

Les personnes précédemment contacté.es devraient enfin vous répondre et envoyer les documents demandés. **ANALYSER** les et **réitérer l'étape 6**. Recontacter la presse, leur transmettre les documents, communiquer sur les réseaux sociaux, au sein de vos Universités et aux référents DDRS les informations obtenues. Dans notre cas nous avons réalisé deux vidéos diffusées sur Instagram ainsi qu'un post écrit avec visuels expliquant nos motivations. S'en est suivi la parution d'un autre article dans la presse publié 6 jours avant les élections dans Rue89 Strasbourg et Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/310125/strasbourg-contre-son-mecenat-total-demande-s-impliquer-fortement-l-universite>

<https://www.rue89strasbourg.com/emprise-total-don-universite-strasbourg-330935>

« À Strasbourg, contre son mécénat, Total demande à « s'impliquer fortement » à l'université » ;  
« Censure et surveillance : l'emprise exigée par Total contre un don à l'Université »  
(6 jours avant les élections).

8

Si toutes ces étapes n'ont pas fonctionné et que l'Université persiste à vouloir être dans l'illégalité, il faut alors faire un **RECOURS AU TRIBUNAL**. Pour cela, vous pouvez contacter l'**Academia**, une association spécialisée dans ce domaine qui vous expliquera les démarches à faire. Cette étape n'est vraiment pas difficile et ne demande pas beaucoup de temps mais peut s'effectuer sur la longueur (jusqu'à 2 ans). Il faudra une nouvelle fois jouer sur la communication pour inciter l'Université à transmettre ces documents.

## ANNEXE 1

À l'attention de M. Michel Deneken, président de l'université de Strasbourg

Monsieur,

Je souhaite exercer, au nom de \_\_\_\_\_, mon droit d'accès à certains documents administratifs produits ou reçus par votre administration, sur le fondement des articles L300-1 et L300-2 du code des relations entre le public et l'administration. Ma demande porte sur les documents suivants :

L'ensemble des contrats de mécénat, contrats de mécénat de compétence, contrats de chaires, contrats de partenariat de recherche ou d'enseignement, contrats d'expertise ou de mission de conseil, contrats de participation à des manifestations, ou tous documents équivalents, signés par l'Université de Strasbourg avec l'entreprise TotalEnergies, l'une de ses filiales ou sa fondation d'entreprise, depuis janvier 2019 jusqu'à aujourd'hui, ainsi que leurs annexes et avenants éventuels.

Je souhaiterais que ces documents me soient communiqués de préférence par voie électronique à l'adresse suivante : [demandes@asso-academia.fr](mailto:demandes@asso-academia.fr).

Je vous saurais gré d'accuser bonne réception de ma demande.

Cordialement,

À l'attention de M. Régis Bello, président de la Fondation Université de Strasbourg

Monsieur,

Je souhaite exercer, au nom \_\_\_\_\_, mon droit d'accès à certains documents administratifs produits ou reçus par votre fondation, sur le fondement des articles L300-1 et L300-2 du code des relations entre le public et l'administration. Ma demande porte sur les documents suivants :

1. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration de la Fondation Université de Strasbourg depuis janvier 2023 jusqu'à aujourd'hui ;
2. Les rapports moraux et financiers des fondations sous égide de la Fondation Université de Strasbourg pour l'année 2023 ;
3. L'ensemble des conventions de mécénat, conventions de partenariat, ou tous documents équivalents, signés par la Fondation Université de Strasbourg avec l'entreprise TotalEnergies, l'une de ses filiales ou sa fondation d'entreprise, depuis janvier 2019 jusqu'à aujourd'hui, ainsi que leurs annexes et avenants éventuels.

Je souhaiterais que ces documents me soient communiqués de préférence par voie électronique à l'adresse suivante : [demandes@asso-academia.fr](mailto:demandes@asso-academia.fr).

Je vous saurais gré d'accuser bonne réception de ma demande.

Cordialement,

À l'attention de M. Bernard Meunier, président de la Fondation Jean-Marie Lehn

Monsieur,

Je souhaite exercer, au nom de \_\_\_\_\_, mon droit d'accès à certains documents administratifs produits ou reçus par votre fondation, sur le fondement des articles L300-1 et L300-2 du code des relations entre le public et l'administration. Ma demande porte sur les documents suivants :

1. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration de la Fondation Jean-Marie Lehn depuis janvier 2023 jusqu'à aujourd'hui ;
2. Les procès-verbaux des réunions du Conseil scientifique de la Fondation Jean-Marie Lehn depuis janvier 2023 jusqu'à aujourd'hui ;
3. L'ensemble des conventions de mécénat, conventions de partenariat, ou tous documents équivalents, signés par la Fondation Jean-Marie Lehn avec l'entreprise TotalEnergies, l'une de ses filiales ou sa fondation d'entreprise, depuis janvier 2019 jusqu'à aujourd'hui, ainsi que leurs annexes et avenants éventuels.

Je souhaiterais que ces documents me soient communiqués de préférence par voie électronique à l'adresse suivante : [demandes@asso-academia.fr](mailto:demandes@asso-academia.fr).

Je vous saurais gré d'accuser bonne réception de ma demande.

Cordialement,



## ANNEXE 3

### Accueil (9h00)

#### Introduction (9h15-9h30)

📍 Petit amphî de Mathématiques

### Sciences engagées : dénonciation des bombes carbonées (9h30-10h)

📍 Petit amphî de Mathématiques

Oriane Wegner, collectif éclaircies

### Enquête : Influence des entreprises fossiles dans la recherche et l'enseignement supérieures (10h-10h30)

📍 Petit amphî de Mathématiques

Marine Miller, journaliste, Le Monde

Manon Romain, data analyst, Le Monde

### Partenariats avec des entreprises polluantes : quelles obligations de transparence pour les universités ? (10h30-11h)

📍 Petit amphî de Mathématiques

Matthieu Lequesne, association Acadamia

### Coffee break (11h-11h30)

📍 Hall de Mathématiques

### Table ronde et discussions: Quelle place pour les industries polluantes dans la recherche et l'enseignement dans un contexte de crise écologique ? (11h30 - 12h30)

📍 Petit amphî de Mathématiques

Les listes en campagne pour la présidence de l'université se positionneront aux côtés des experts

### Atteinte aux droits humains et financement par les grandes banques françaises (14h-14h30)

📍 Collège Doctoral Européen

Marcellin Jehl, Les Amis de la Terre

Marine Arcaina, les Amis de la Terre

### Atelier : les perspectives d'avenir dans la recherche pour la transition environnementale (14h30-15h30)

📍 Collège Doctoral Européen

Jérôme Santolini

### Posters et stands (15h30-18h30) + coffee break

📍 Collège Doctoral Européen

Stands : Comment s'engager pour la transition écologique ?